

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4563>



# La dotation jugée insuffisante au Lycée Janot

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - Echos des établissements -



Publication date: samedi 22 mars 2014

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

## La dotation jugée insuffisante au Lycée Janot

---

La dotation du lycée C. et R. Janot de Sens va rester pratiquement identique à la rentrée prochaine alors que les prévisions d'effectifs sont encore à la hausse.

De plus, le diagnostic externe réalisé par le rectorat dans cet établissement en décembre dernier indique que **la moyenne d'élèves par classe est de 24,8 contre 24 au niveau académique**. Le lycée de Sens est donc loin d'être sur-doté. D'ailleurs **son H/E sera le plus faible de tous les lycées du département** à la rentrée prochaine.

Ce n'est pas parce que c'est le plus grand lycée de l'académie qu'il faut faire des économies d'échelle.

C'est en ce sens que les élus SNES-FSU du lycée ont fait voter en CA la motion suivante :

*Le conseil d'administration du lycée Janot considère que la dotation horaire attribuée au lycée est insuffisante. En effet, elle n'augmente que de 3 h alors que les effectifs prévus sont en hausse à la rentrée prochaine.*

*De plus, le nombre d'heures postes diminue même de 2 h alors que les heures supplémentaires sont en augmentation.*

*Au final, le taux d'encadrement des élèves va baisser à la rentrée prochaine, sachant que le taux d'encadrement du lycée est déjà inférieur à la moyenne académique.*

*Le conseil d'administration du lycée Janot demande donc une dotation supplémentaire pour la rentrée prochaine.*